

DÉPARTEMENT DE SEINE et OISE



BULLETIN

DE LA

COMMISSION

DES

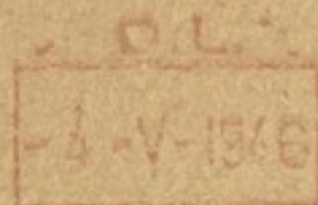
ANTIQUITÉS ET DES ARTS



L^{ie} volume
(1943-1944)



LARGENTIÈRE
IMPRIMERIE MAZEL
1946



FOUILLES DE BLANDY

Les fouilles ont eu lieu dans un terrain exploité par Monsieur Charles Chambon, lieu dit «Vers Audeville», section B, parcelle 915 du cadastre, à 1.300 m au Sud de Blandy (Eglise).

Elles ont été autorisées par décision du 2 Septembre 1943 et ont été exécutées sous notre direction effective les 18, 19, 20 Septembre, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, Octobre 1943, à l'aide du crédit de 5.000 Francs qui nous a été accordé.

Nous aurions désiré les commencer plus tôt, dès la fin des moissons, mais l'autorisation d'y procéder, sollicitée le 28 Juin, ne nous est parvenue que le 2 Septembre et l'équipe d'ouvriers qui était libre pour le mois d'Août ne l'a plus été par la suite. Nous n'avons pu commencer nos recherches que le 18 Septembre, dans des conditions atmosphériques très défavorables qui en ont considérablement diminué le rendement.

Situation des lieux

Le champ où ont eu lieu les fouilles est situé sur le plateau de Beauce, à une altitude de 138m. environ. La région est très plate et il n'y a aucun mouvement de terrain appréciable dans un rayon de plusieurs kilomètres, sauf quelques légères ondulations au nord du village de Blandy.

Ce champ est bordé à l'ouest par la route G.C. 143 et au sud par la limite des départements de Seine et Oise et du Loiret. (Cette limite est constituée à l'ouest du G.C. 143 par la voie romaine dite « de Mérouville », mais cette voie a disparu au sud de la parcelle 915 et n'est plus visible qu'à l'ouest du G.C. 143 sur une longueur de 500 mètres environ.) (1).

(1) Cette voie romaine qui va d'Est en Ouest sert en plusieurs points de limite interdépartementale. Elle est signalée par la carte l'Etat-Major au Sud d'Estouches et au sud-ouest d'Angerville. A l'Ouest du G.C.143 son côté sud est en surplomb de 0m80 mais les sondages très rapides que nous avons fait ne nous ont pas permis de découvrir de dalles ou de fondations. Nous comptons demander aux ponts et chaussées l'autorisation de procéder à une coupe.

Dans ce champ et dans les champs voisins, la charrue ramène de nombreux vestiges de l'époque romaine et sur une dizaine d'hectares environ le sol est jonché de grosses pierres et de débris divers : tuiles à rebord, poteries grises ou rouges...etc... Or les champs voisins ne contiennent aucune pierre.

C'est la présence de ces vestiges qui avait attiré notre attention. Nous avons notamment trouvé en surface ou à très faible profondeur plusieurs centaines de cubes de mosaïques blanches de 1cm³ environ, un très grand nombre de morceaux de tuiles à rebord et surtout plusieurs fragments de poteries rouges sigillées genre Graufesenque.

Méthode suivie

Nous avons noté soigneusement le point où les vestiges retrouvés en surface étaient le plus nombreux et les plus significatifs et déterminé ainsi un point de départ.

Nous avons ensuite jalonné deux tranchées de 100 mètres de longueur se coupant à angle droit en ce point, les tranchées devant avoir environ 0 m 75 de profondeur. Les labours ne dépassent pas en effet la profondeur de 0 m 30 et nous estimons qu'il était inutile de s'enfoncer plus profondément tant que nous n'aurions aucun indice. Nous pensions qu'en creusant dans quatre directions nous finirions pas rencontrer un mur ou des fondations qu'il nous suffirait ensuite de suivre. C'est ce qui est arrivé en fait.

Résumé chronologique des travaux (2)

Le 18 septembre, nous avons attaqué la tranchée Nord. Du point (1) au point (2) nous n'avons rien trouvé sinon quelques débris en surface (tuiles à rebords, cubes de mosaïque, poteries grises, roses et sigillées ...) Au point (2) nous avons rencontré un amas de pierre, à faible profondeur et nous avons cru un instant être en présence de fondations. Mais un sondage circulaire a démontré qu'il n'en

(1) Certains de ces fragments sont particulièrement typiques. Sur deux d'entre eux notamment figure une bordure décorative qu'on retrouve très fréquemment sur les poteries sigillées et dont Dechelette donne de nombreux exemples (vases céramiques ouvrés de la Gaule Romaine). Sur un autre, très petit, on voit également une petite frise, formée par des dauphins.

(2) les chiffres (1) (2) ... renvoient à ceux figurant sur le plan d'ensemble.

était rien et la suite de nos travaux nous fait penser qu'il peut s'agir de pierres réunies là par les propriétaires du champ pour nettoyer le sol.

Le 19 Septembre, nous sommes allés du point (1) au point (3) sans rien rencontrer, mais à partir du point (3) nous avons constaté qu'à 0 m 20 de profondeur et sur une épaisseur de 0 m 30 environ il existait un lit de pierraille avec trace de mortier rose. Ce lit se continuait au Nord et nous le suivîmes jusqu'au point (4), limite du champ.....

Des sondages latéraux nous ont permis de constater que ce lit s'étendait sur de nombreux mètres carrés. Malheureusement nos sondages nous ont démontré que le sol avait déjà été profondément bouleversé et nous avons appris par des voisins et par monsieur Chambon lui-même, que depuis de nombreuses années on venait chercher des pierres dans ce champ pour l'entretien des fermes voisines. Nous pensons que ce lit de pierraille peut être un fond de cour intérieure ou de pièce d'habitation.

Au cours du creusement des tranchées nous avons encore trouvé de nombreux débris à faible profondeur, notamment des morceaux de stuc, des fragments de revêtements en marbre, ainsi que des débris de poteries diverses.

Le 20 septembre, nous avons attaqué la tranchée Ouest et n'avons rien trouvé entre le point (1) et le point (5), en dehors des débris de surface dont nous avons déjà donné des exemples. Mais le soir nous avons rencontré un amas important de pierres, dont certaines pesaient une vingtaine de kilogs. Cet amas atteignait deux mètres de large et s'étendait vers le N.E. et le S.O. Malheureusement la pluie, qui était déjà tombée plusieurs fois et avait déjà considérablement entravé les travaux, se mit à tomber si fortement que les travaux durent être interrompus.

Quand il pleut dans ces régions, le sol devient en effet si lourd qu'il interdit tout travail utile pendant plusieurs jours.

Le 4 octobre, les travaux furent repris et il permirent de dégager un mur de 0m70 d'épaisseur, direction S.O.-N.E., en pierres sèches, assez bien taillées, avec parement du côté Nord. Nous avons suivi ce mur sur une quinzaine de mètres et l'avons dégagé sur une longueur de 5 mètres. Mais nous avons constaté que là,

également, le sol avait été bouleversé et que le pan de mur avait disparu aux deux extrémités.

Le 5 octobre, des sondages latéraux nous firent découvrir à 0 m 50 de profondeur et à 4 mètres au S.E. du grand pan de mur un nouveau mur que nous suivîmes et qui se révéla être un des côtés d'une sorte de fosse carrée que nous mîmes à découvert les jours suivants. (voir plans, dessins et photos annexés).

Cette fosse est formée de quatre murs dont l'épaisseur est : face N.O. = 0 m 35, face N.E. = 0 m 40, faces S.O. et S.E. = 0 m 60.

Ces murs sont construits en pierres sèches, taillées avec soin, avec parement sur les deux faces. (opus incertum, mais avec assises horizontales nettement parallèles). Le mur N.O. est plus bas que les autres d'une trentaine de centimètres, et semble être destiné à permettre de descendre plus facilement dans la fosse. Celle-ci s'enfonce à 1 m 60 de profondeur et les murs sont bâtis sur le tuff. L'ensemble est régulièrement construit, les murs sont à angle droit et leur direction est normale à celle du pan de mur. Certaines pierres sont très régulièrement taillées et leur face extérieure atteint 0 m 40 sur 0 m 15. Plusieurs mètres cubes de pierres éboulées ont été enlevés pour dégager la fosse dont les dimensions sont : à l'extérieur, 2 m 40 sur 2 m 15 ; à l'intérieur, 1 m 40 sur 1 m 20.

Détail à noter, les murs N.E. et S.E. se touchent par leur angle mais ne forment pas un coin plein.

Au fond nous avons retrouvé les débris de 3 grandes amphores en poterie jaune, ainsi que des débris de poteries gris foncé, moins épaisses et à grains plus fins. Le fond de ces dernières était recouvert de noir de fumée. Le poids considérable de pierres éboulées qui recouvrait le sol à cet endroit avait occasionné le bris de toutes ces poteries mais nous en avons retrouvé tous les morceaux, notamment un col d'amphore avec anse. Avec ces poteries nous avons trouvé une défense de sanglier et un os paraissant être celui d'un sanglier.

Au N.O. de la fosse, entre elle et le grand pan de mur, nous avons fait plusieurs découvertes intéressantes à 0 m 50 de profondeur environ :

— deux pièces de monnaies en bronze, l'une de Luc Verus, (1), l'autre de Sabina (2).

— une sorte de petit couperet en fer de 0 m 20 de longueur, manche compris.

— une anse des eau en fer.

— une dizaine de clous en fer, dont certains atteignent 8 cms de longueur.

— une patte de scellement en fer.

— de nombreuses tuiles à rebord entières, dont certaines portent des traces de noir de fumée.

Nous avons constaté à cet endroit l'existence de 4 couches assez distinctes :

1^e) de 0 m à 0 m.20 : débris de surface, qui ont pu être entraînés par la charrue et dont nous avons déjà donné des exemples.

2^e) de 0 m 20 à 0 m 50 : débris particulièrement intéressants, et n'ayant pas pu être atteints par la charrue : tuiles, monnaies, clous, ossements (1).

3^o) à 0 m 50 environ : éboulis.

4^o) à plus de 0 m 50 : débris de poteries presque exclusivement.

En dehors d'un petit fragment retrouvé dans la fosse, nous n'avons pas retrouvé à cet endroit de poterie rouges sigillées. L'existence d'une couche d'éboulis séparant deux couches de débris nous fait penser qu'il existait à cet endroit une construction à deux étages. L'étage inférieur servant probablement de cave. L'insuffisance des données ne nous permet pas de dire avec certitude ce que pouvait exactement représenter la fosse découverte par nous, Nous estimons qu'il devait s'agir d'une sorte de resserre, où

(1) cette monnaie, de 0 m 027 le diamètre porte au recto Aurel Verus Aug Arminiac . . (tête radiée à droite) et au verso ... III Imp II Cos II S C (guerrier debout),

(2) cette monnaie, de 0 m 032 de diamètre porte au recto Sabina Augusta Hadriani Aug F P et au verso Vencre Genetrici SC (déesse debout tendant une palme).

(1) Les ossements trouvés à cet endroit sont d'une taille nettement supérieure à celle des ossements humains et paraissant être ceux de chevaux ou de bovidés. Alors que les ossements de sanglier retrouvés dans la fosse étaient bien conservés et avaient pris la teinte et la consistance de l'ivoire, ces ossements étaient poreux et se brisaient facilement.

étaient déposés des récipients divers, et tenant lieu en quelque sorte de placard. Alors en effet que de nos jours on conserve les liquides dans des bouteilles ou des futs, les anciens avaient l'habitude de les mettre dans des poteries de formes diverses.

CONCLUSIONS

Le terrain où nous avons effectué nos fouilles a servi depuis de longues années de véritable carrière aux précédents propriétaires qui en ont extrait de grandes quantités de pierres provenant de constructions antiques. Le sol a ainsi été profondément bouleversé et il ne nous a pas été possible de retrouver les traces exactes des constructions qui existaient jadis à cet endroit. Des habitants de Blandy ayant procédé à des extractions de pierres pour le compte du père du propriétaire actuel, nous ont affirmé avoir mis à jour des fours en briques et une cave voûtée, fours et cave qui ont été démantelés alors. Ils n'ont pas pu nous indiquer avec une précision absolue l'emplacement de leur découverte, mais ils la localisent dans les parages immédiats de la fosse que nous avons mis à jour et un peu au N.E. leur semble-t-il. L'existence de débris intéressants trouvés en surface sur plusieurs hectares et le résultat de nos fouilles permettent de faire entièrement crédit à ces témoignages et de considérer que nous nous trouvons en présence d'un établissement romain d'une réelle importance, qu'il est possible de faire remonter au II^{ème} siècle de notre ère.

M. LE ROY
